

CT DU 21/07/20

Présents : MM. Gilles VIARD, Eric CLAVIER, Carlos DE BARROS, Jacky GAUTHIER, Thierry HUBERT, Franck PAWLICKI, Hervé ERMINI.

Ordre du jour :

- ⚽ Question ACTES
- ⚽ Question Anciens des Sénardes
- ⚽ Règlement 2020 – 2021
- ⚽ Communication

⚽ QUESTION POSEE PAR ACTES

Question posée :

« Est-il possible de signer exceptionnellement plus de 3 joueurs en mutation issus d'un même club ? »

Décision du Comité Directeur :

Impossible de changer le règlement (jurisprudence Olympique de Troyes), la CT propose à ACTES de se rapprocher de l'Olympique Chapelain pour constituer une seconde équipe

⚽ QUESTION POSEE PAR LES ANCIENS DES SENARDES

Question posée :

« Est-il possible d'assouplir la règle des 5 matchs – Article 3 ? »

Décision du Comité Directeur :

Devant les difficultés de suivi des matchs, la CT n'accède pas à la demande de modification du règlement formulée par Les Sénardes qui risque de rendre inéquitable le match que disputera l'équipe - renforcée - engagée dans la série inférieure.

⚽ REGLEMENT FOOTBALL 2020 – 2021

Transmis au Comité Directeur pour validation, il sera publié après intégration de leurs recommandations.

⚽ COMMUNICATION

La reprise de la compétition est planifiée au 13/09/2020 par le premier tour de la Coupe de l'Aube.

Prochaine réunion : le 03/09/2020 à 18h00

La Commission Technique invite les dirigeants de club à faire parvenir leurs suggestions pour la prochaine saison par mail à ct.ufolep@gmail.com.